

en pratique, les choses en restent là, à moins que le Gouvernement n'en décide autrement. Je prie donc le premier ministre de nous dire aujourd'hui quelle est la ligne de conduite du Gouvernement concernant les questions que doit examiner le comité des comptes publics. Je lui demande de nous assurer que le Gouvernement invitera le comité des comptes publics à entendre le colonel Thompson, à examiner les rapports soumis par le comité des dépenses de guerre de l'an dernier et à effectuer une enquête aussi complète que possible touchant toutes les dépenses publiques faites jusqu'ici, non seulement celles qui remontent au 1er avril 1942, mais toutes celles faites jusqu'aujourd'hui. En terminant, j'affirme au premier ministre et au ministre des Finances qu'ils sont trop optimistes s'ils s'attendent que la population canadienne va fournir 5½ milliards, soit en impôts soit en souscrivant à des emprunts, alors que le Gouvernement ne veut pas promptement faire enquête sur tous ces cas où il peut y avoir eu gaspillage. Il faut que ces enquêtes se fassent rapidement et qu'elles soient beaucoup plus complètes que si elles avaient lieu en temps de paix. Autrement, on ne saurait s'attendre à ce que notre population appuie le Gouvernement et verse au trésor 5½ milliards de dollars au cours de la prochaine année financière.

L'hon. M. LaFLÈCHE: Le premier ministre et l'honorable député de Danforth me permettraient-ils...

M. DOUGLAS (Weyburn): Je m'excuse d'interrompre le ministre mais je voudrais savoir sur quoi il parle? Il a déjà pris part au débat et, comme les deux amendements ont été considérés contraires au Règlement, il doit parler sur la motion.

L'hon. M. LaFLÈCHE: Je parlais sur l'amendement qui a été retiré comme contraire au Règlement.

M. l'ORATEUR: Le ministre a parlé sur l'amendement. Celui-ci a été retiré et nous en sommes maintenant à la motion principale sur laquelle le ministre parle en ce moment.

M. MacINNIS: Il a déjà parlé sur la motion principale.

M. l'ORATEUR: Je n'en suis pas si certain.

L'hon. M. LaFLÈCHE: Selon moi, je parlais sur l'amendement. Maintenant, puis-je parler sur la motion principale? Je ne me suis levé que pour...

M. COLDWELL: J'aimerais que Votre Honneur rende sa décision. Si l'amendement a été déclaré contraire au Règlement, peut-on parler sur l'amendement ou doit-on parler sur la motion?

[M. Green.]

M. l'ORATEUR: Le ministre a parlé sur l'amendement, comme je me souviens bien, et auparavant il a parlé sur l'appel au Règlement. Il parle maintenant sur la motion principale.

L'hon. LÉO R. LaFLÈCHE (ministre des Services nationaux de guerre): Je crains que la température n'ait joliment monté au pays après ces commentaires. Permettez-moi de demander maintenant quelle en est la cause? C'est, n'est-ce pas, une dépêche de journal qui a déclenché l'affaire. Plusieurs personnes ont présumé, il me semble, que toute la substance du premier article comprenait des allégations du directeur du contrôle des économies. Si on constate qu'il n'en est pas ainsi, quelle est la situation? A cette fin, permettez-moi de lire un passage d'un autre journal.

M. l'ORATEUR: Je regrette d'interrompre l'honorable ministre, mais il parle maintenant de l'objet de l'amendement dont nous avons disposé. La seule question en délibération est la motion. La Chambre est-elle prête à voter?

M. J. A. ROSS (Souris): J'ai cherché à faire des remarques à ce sujet pendant presque tout l'après-midi. Je suis fort déçu que le premier ministre (M. Mackenzie King) en ait appelé au Règlement à propos de l'amendement. Si j'ai bien compris ses commentaires et si la résolution est adoptée, il s'ensuit que, sous le régime actuel, nous ne pouvons corriger une erreur, si nous la relevons avant que la vérification ne soit achevée et le rapport déposé à la Chambre, c'est-à-dire après l'emploi des fonds. Autrement dit, la porte est fermée.

Le très hon. MACKENZIE KING: Ce n'est pas exact.

M. ROSS (Souris): Le premier ministre a indiqué la procédure à suivre. J'ose dire que le président du comité partage tout à fait la manière de voir du premier ministre. Je me souviens que, lors de la constitution du comité chargé de s'enquérir des dépenses de guerre, le premier ministre s'est exprimé à peu près dans les mêmes termes que cet après-midi; il a dit qu'il voulait qu'on s'enquière de tout. Puis je me rappelle le discours que prononça à la Chambre l'honorable député de Winnipeg-Sud-Centre (M. Maybank), le 11 ou le 12 mars 1941. J'ai cru relever des accusations dans ce discours. Certes, il a bien étayé sa cause en disant que si la construction d'une certaine usine se poursuivait à Winnipeg il en résulterait un gaspillage annuel de \$200,000. Le ministre des Munitions et approvisionnements (M. Howe) a répondu avec